

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 054894

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1657

Société : RAM

47612

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHRAIBI ABDELMALEK

Date de naissance : 01/06/1953

Adresse : 15, Rue El Caid Ahmed casa

Tél. : 066.125.3157

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



MUPRAS

11 NOV. 2020

ACCUEIL

Date de consultation : 11/11/2020

Nom et prénom du malade : Amalit praslogne

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Amalit praslogne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Amalit praslogne

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa

Le : 11/11/20

Signature de l'adhérent(e) : Amalit praslogne

Amalit

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10/11/20	200	200	200	DR M. ZAKAR Médecin d'Urgence et Médecine d'Urgence

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ANALYSES - RADIOGRAPHIES	10/11/2020	142,25

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
ANALYSES MEDICALES Secrétariat - Casablanca	10/11/20	B 232 + PC	220,78 my

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux

مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Laheen El Arjouna et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le : 10/11/2020

4^م chraibi ABDELMALEK

Fortius 1st / 1st
142,20
4 l à prendre

Dr. Khalid HALLAQUY
Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif
Chirurgie générale
1st Chirurgie 05 22 27 38 6

maphar 
Z. Zarafa, Ain Sazef, Casablanca, Maroc

FORTRANS SAC B4
P.P.V. : 142,20 DH


6118001181209

PHARMACIE LMY
28, Bis Rue Salchique
Angle Rue de Rome - Casa
CP 10100 Casablanca 10100
Tél : 05 22 85 43 95
Fax : 05 22 84 53 31
E-mail : lmy100@chello.com

LOT : P25578
Exp : 11/2022

مصحة الاختصاصات الشفاء
Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le : 10/12/2000

M. EL ABBASI

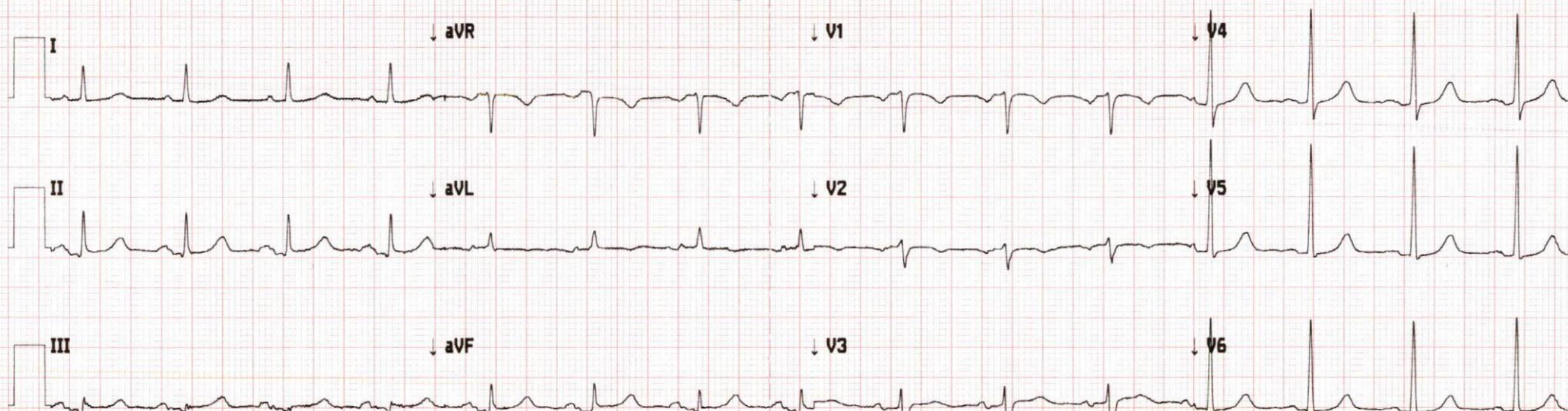
- Kalième
- TP, TGA
- NFS
- Creactine

Laboratoire TOUZANI
d'Analyses Médicales
Secrétariat
18, Rue Lavoisier - Casablanca
Dr. M. ZAIDI - Tel: 05 22 06 50 00 / Fax: 05 22 06 50 20
en Analyse Médicale
et Médecine d'Urgence

ID:
D-naiss:
ans,

10-Nov-2020 11:32:09 Fréq. Card.: 89 BPM
Axes P-R-T: 62 27 68 Int PR: 165ms
Dur.QRS: 83ms QT/QTc: 349/395ms

10-Nov-2020 11:32:09



11B100617B05



No Site Name

Site * 0 App.* 0

Version 2.1.0.5 Séque *00074 25mm/s 10mm/mV 0.05-150 Hz N



LABORATOIRE
TOUZANI
20 AOÛT

Ouvert 24/24H et 7/7J



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

FACTURE N° : 201110059

Casablanca le 10-11-2020

MUPRAS RAM: ,

M Abdelmalek CHRAIBI

Date de l'examen : 10-11-2020

INPE : 093060911

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0111	Créatinine	B30
0131	Potassium	B30
0216	Numération formule	B80
0239	Temps de céphaline: TCK	B40
0236	Taux de prothrombine	B40
0205	Clearances de la créatinine	B50

Total des B : 237

TOTAL DOSSIER : 220.78 DH

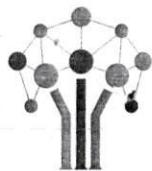
Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent vingt dirhams
soixante-dix-huit centimes

Laboratoire TOUZANI
d'Analyses Médicales
Secrétariat
18, Rue Lavoisier - Casablanca
Tél : 05 22 86 50 00 / Fax : 05 22 86 50 20

La Qualité est notre souci permanent

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 Août) - CASABLANCA

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web.: www.laboratoire-touzani.ma
INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036



Ouvert 24/24H et 7/7J



Référence : 201110059

M CHRAIBI Abdelmalek

Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

Taux de prothrombine 100 % (70-100)

(Technique coagulométrique - Sysmex)

I.N.R 1,00

"International Normalised Ratio"

Commentaire : changement de technique le 30/07/2020

Si Patient sous traitement anticoagulant:

Indications	Valeur I.N.R
Prévention récidives thromboses veineuses	2 < INR < 3
Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires	2,5 < INR < 4
Risque hémorragique	INR > 5

A savoir :

Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament :

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués :

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.

BIOCHIMIE SANGUINE

Potassium (K) 5,60 mmol/L (3,50-5,10)
(Potentiométrie indirecte ISE - Roche)

Créatinine 9,4 mg/L (<13,0)
(Méthode Jaffé compensée - Roche) 83,2 µmol/L (<115,1)

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMÉE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

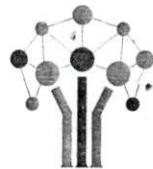
Clairance de la créatinine 85 mL/min/1.73m² (>60)
(Clairance estimée pour un patient caucasien)

Interprétation des résultats selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Pas d'insuffisance rénale : > ou = 60 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min

Demande validée biologiquement par : Dr. J TOUZANI

La Qualité est notre souci permanent



Ouvert 24/24h et 7/7j

Code Patient 201110059



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

Prélèvement du : 10-11-2020
au labo à 11:56
Demande N° : 201110059
Edition : 10-11-2020

M CHRAIBI Abdelmalek
Prescripteur : Dr ZAKKOURI MOHAMED

HEMATO-CYTROLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : Sysmex XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe et de l'état physiologique du patient(e)"

Hématies :

Hémoglobine :	4,34	M/mm ³	(4,00-5,65)
Hématocrite :	14,6	g/dL	(12,5-17,2)
VGM :	41,8	%	(37,0-49,0)
TCMH :	96	fL	(80-101)
CCMH :	34	pg	(27-34)
	34,9	g/dL	(31,0-37,0)

Leucocytes :

Polynucléaires Neutrophiles :	56,0	%	
Soit:	4 642	/mm ³	(2 000-7 500)
Lymphocytes :	36,1	%	
Soit:	2 993	/mm ³	(>1 000)
Monocytes :	6,6	%	
Soit:	547	/mm ³	(100-1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	0,7	%	
Soit:	58	/mm ³	(0-600)
Polynucléaires Basophiles :	0,6	%	
Soit:	50	/mm ³	(0-100)
Blastes :	0	%	

Plaquettes :

VPM :	467 000	/mm ³	(160 000-370 000)
	10	fL	(7-11)

HEMOSTASE

TCA patient 25,0 sec.

(Technique chronométrique-STAGO)

TCA témoin 30,0 sec.

TCA Ratio (patient / témoin) 0,83

(<1,20)

La Qualité est notre souci permanent